



Elections complémentaires au Synode; assermentation

Proposition:

Le Synode prend acte des résultats des élections complémentaires de cette année.

Explication

Conformément à la nouvelle loi sur les Eglises nationales, le Tribunal administratif statue sur les litiges en matière d'élections synodales (art. 23 al. 2 loi sur les Eglises nationales du 21 mars 2018, LEgN, RSB 410.11). Le Synode n'est ainsi plus compétent pour statuer sur les recours ce qui a également pour conséquence de supprimer la validation par le Synode. Ce dernier prend donc acte des résultats des élections.

Selon l'art. 5 al. 2 et l'art. 16 al. 3 du règlement interne du Synode du 9 juin 1999 (RLE 34.110) le Synode continue de procéder à l'assermentation des nouveaux membres du Synode.

Les résultats des élections sont publiés dans la circulaire de novembre. C'est la raison pour laquelle, au moment de l'envoi au Synode, il n'est pas possible de communiquer au sujet de recours éventuels.

Ont été élus dans le cadre de l'élection complémentaire :

Cercle électoral synodal du Jura (Bienne – Jura Bernois / Eglise réformée du Canton du Jura)

Laurent Nicolet, Chemin des Sorbiers 8, 2350 Saignelégier

Cercle électoral synodal de Bas-Emmental

Andreas Burri, Alpenstrasse 29, 3400 Berthoud

Cercle électoral synodal de Berne-Mittelland Nord

Regula Wyss, Etzelkofenstrasse 31, 3308 Grafenried

Cercle électoral synodal de Berne-Ville

Max Suter, Florastrasse 30, 3005 Berne

Claudia Brenner, Flurstrasse 14A, 3014 Berne

Anna Zumbrunn, Konsumstrasse 10, 3007 Berne

Dominic Amstutz, Freiburgstrasse 149, 3008 Berne

Cercle électoral synodal de Berne-Mittelland Sud

Elisabeth Kilchenmann Siegrist, Amselweg 11, 3073 Gümligen

Andreas Lanz, Wangentalstrasse 241, 3173 Oberwangen

Cercle électoral synodal de Thoune

Christine Aebersold, Ibach 11, 3615 Heimenschwand

Elisabeth Bregulla, Fellerstrasse 13, 3604 Thoune

Cercle électoral synodal de Frutigen-Bas-Simmental

Arnold Wehren-Bucher, Landstrasse 100, 3715 Adelboden

A l'issue de cette procédure d'élection complémentaire 2020 au Synode, 3 sièges sont restés vacants : les cercles électoraux de Bas-Emmental, de Berne-Mittelland Nord et de Bern-Mittelland Sud présentent chacun une vacance.

Le Conseil Synodal